



HAL
open science

La forêt méditerranéenne ou l'enjeu d'un non enjeu, un prospectiviste parle.

L. Mermet, B. Kalaora

► **To cite this version:**

L. Mermet, B. Kalaora. La forêt méditerranéenne ou l'enjeu d'un non enjeu, un prospectiviste parle.. Forêt Méditerranéenne, 1999, XX (1), pp.33-36. hal-03558083

HAL Id: hal-03558083

<https://hal.science/hal-03558083v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un non enjeu : de la forêt à des espaces emboîtés

Donc, du coup, il n'y a plus d'enjeu et cela y compris dans les milieux d'initiés : la forêt méditerranéenne ne fait plus problème en tant que forêt. Il faut reformuler autrement la question aujourd'hui, ce qui importe maintenant, c'est la gestion de l'espace rural, urbain, méditerranéen. D'un problème forestier, on est passé à un problème agro-foresto environnemental. La qualification " forêt méditerranéenne " n'a plus de sens, on travaille certes sur les mêmes espaces mais cette catégorisation n'est plus signifiante.

Ce n'est plus un enjeu, il faut changer notre regard, non plus sur la forêt, mais à l'intérieur des emboîtements d'espaces, il faut regarder les vrais enjeux de chacun de ces espaces. L'espace méditerranéen est très contrasté : une partie très riche, touristique, urbaine, technologique, une autre partie que l'on peut considérer comme rurale et en déprise et, entre les deux, du rurbain. Par exemple, selon cette typologie sommaire de l'espace : le premier c'est Sophia Antipolis, le deuxième, c'est le fin fond des Cévennes, le troisième, c'est le Tricastin. Si on regarde dans ces trois types d'espaces du point de vue de l'enjeu forêt, on voit bien qu'il ne recouvre pas du tout les mêmes significations selon la place que l'on occupe. Dans les zones touristiques, riches et solvables, il y a des enjeux très forts en termes de pression foncière et d'urbanisation, et, dans ce cas, la forêt est un problème avant tout de décor, de paysage ou de protection. Ce qui est central, c'est la gestion de l'urbanisation et de l'aménagement de l'espace. L'enjeu forestier se situe par rapport aux enjeux dominants de caractère urbain. La forêt intervient en tant qu'élément de sauvegarde de l'espace naturel (c'est un problème d'affectation de l'espace) et comme objet de décor, d'un paysage à affecter aux usages sociaux, la question de la gestion y devenant alors déterminante. Mais cela devient une simple affaire technique, comme le nettoyage des plages ou l'entretien des espaces publics. Le problème principal est

celui de la gestion d'un espace qui n'a plus rien de spécifiquement forestier, à l'exception peut-être de leurs aspects juridiques et techniques. Ce n'est plus la forêt qui compte socialement et économiquement, ce sont les interstices qu'il faut gérer, et, de plus, on ne peut parler d'unité de gestion, car la propriété de ces espaces est, pour majorité, privative.

C'est un problème d'usage et d'usagers, d'urbanistes, de paysages et, éventuellement, un problème de biodiversité. Le forestier est un intervenant de second rang à qui on pose des problèmes spécifiques dans un cadre qui le dépasse. Le problème concret est celui de la qualité du cadre, de l'environnement du cadre de vie avec, à l'intérieur, des portions d'espaces forestiers, des problèmes d'aménagement. Que faire pour que les gens puissent se ballader, qu'est-ce qu'on fait quand l'accès n'est pas possible, quels circuits proposer, que fait-on quand la forêt a brûlé ? etc... Autant de questions concrètes d'aménagement qui se posent au quotidien. On a affaire à des situations où le forestier ne structure pas le territoire et dans lequel la demande sociale est forte et solvable, il est un prestataire de service. Par opposition ou par contraste, par exemple, en Champagne, le forestier structure le territoire, c'est lui qui détermine son affectation et qui gère. A l'inverse, dans l'espace méditerranéen, c'est la technicité du forestier et seulement celle-ci qui est sollicitée, ce n'est plus le génie forestier, cela devient une question de génie écologique, comment faire pour avoir moins d'incendies, pour avoir des forêts ouvertes etc...

Espaces forestiers, espaces en déprise

Là, l'enjeu forestier dans les espaces en déprise change du tout au tout.

L'enjeu paysager tout d'abord à cause du tourisme vert. L'enjeu paysager sert de prétexte, d'organisateur de la gestion agricole. Le paysage devient la justification du soutien économique aux agriculteurs. C'est lui qui justifie en quelque sorte le maintien des agriculteurs dans les zones en déprise. Il justifie le fait qu'on donne de l'argent aux agriculteurs, il est un système d'animation du développement agricole etc... Le paysage est un thème d'animation sociale autour de l'argumentation du tourisme vert. Les enjeux économiques du paysage sont, dans ce cas de figure, sans commune mesure avec ce qu'ils sont sur le littoral, par exemple l'arrière pays de Saint-Tropez et les Cévennes, comme cas limites. L'enjeu dominant est l'équilibre entre l'espace en voie de reboisement et l'espace resté ouvert pour la dimension agricole. Et puis ce qui compte c'est la qualité de l'espace boisé avec la châtaigneraie, sa restauration etc... Là, le problème est essentiellement celui de la solvabilité. L'argent est moins important, sa circulation moins fluide que dans les zones denses du littoral, la partie urbano-touristico-industrielle. Le problème dans ces espaces, se pose en terme d'agroforesterie, non pas au sens où l'on essaye de cultiver sous les arbres à l'échelle de la parcelle, mais au sens où la gestion du territoire est agricole et forestière. Cette gestion agro-forestière, on essaye de la réanimer au sens médical du terme pour faire revivre un espace en déprise. Là encore, cela échappe aux forestiers, mais en partie seulement, car une portion de ces espaces forestiers concerne encore des espaces productifs enrésinés ou boisés. Cependant, il faut préciser ce qu'on entend par forestiers : s'agit-il de la forêt publique ou de la forêt privée et de leurs conseillers techniques ? Dans ces espaces en déprise on est beaucoup plus proche des situations rurales traditionnelles. Il y a des forêts qui sont des forêts (au vrai sens du mot) soit privées, soit publiques, qu'on essaye de gérer. Leur caractère méditerranéen se traduit simplement par leur faible productivité, le risque d'incendie. L'interface " forêt - agriculture " se joue sur le terrain agricole, puisque c'est la déprise qui laisse les bois

s'installer... La situation rurale est de type classique, la filière forêt existe, elle est normale, pas très puissante. On voit donc bien en quoi cette situation est différente de la première, décrite auparavant : des espaces où l'on peut mettre beaucoup d'argent pour que les techniciens puissent stabiliser les problèmes (zones urbano-touristique). Plein de gens sont mobilisés par exemple pour lutter contre le feu : tournée en jeep, pare-feu, reboisement. Alors que dans les espaces ruraux en déprise, le rôle du forestier devient plus proche de l'ordinaire plus classique même si les enjeux ne sont pas très forestiers (une filière peu productive) ; il y a cependant des espaces cynégétiques et les enjeux annexes de la forêt sont importants (cueillette de champignons, chasse etc...) Les enjeux annexes prennent une place particulière par rapport à des schémas plus normatifs d'un point de vue forestier tel que par exemple les Vosges.

Le rurbain / l'arrière pays des grandes villes

On est, dans ce cas précis, dans un espace imprégné de latinité et d'urbanité. La vie se concentre dans le bourg, la forêt, elle, se situe à l'extérieur, ce sont des collines que l'on voit du bourg, c'est un espace externe à l'espace vraiment humanisé du bourg. L'espace forestier ne fait pas masse. Mermet donne des exemples de bourgs dans la Drôme. La forêt est ailleurs, les gens n'y sont pas dedans et évidemment c'est très différent de la Champagne ou de la Lorraine.

On voit toujours la forêt de l'extérieur, mais ce n'est pas non plus un tableau, une perspective, la forêt est un ailleurs dont on n'a que faire. Elle est là, un point c'est tout, mais elle ne fait même pas partie du cadre visuel. C'est un hinterland forestier.

Dans ce cas, le paysage n'est pas un atout d'animation qui justifierait, comme dans le rural profond, une injection de fonds publics. Le tissu

social, industriel, économique reste encore assez fort pour se suffire à lui-même. Dans ces espaces-là, la forêt devient un non-enjeu, il n'y a pas d'exigence forêt sur l'espace qui conférerait un rôle au forestier, il n'est qu'un tiers secteur et rien d'autre, pas même un prestataire de services techniques. Le problème des élus dans ces zones urbaines, c'est comment sauver l'emploi, le cadre de vie ; le forestier, lui, reste dans sa sphère limitée.

A chaque espace, un enjeu spécifique

On pourrait résumer cette typification de l'espace et des enjeux forestiers qui lui sont associés de la manière suivante :

- sur la partie littorale, là où chaque hectare compte, la forêt est à la fois un enjeu paysager, foncier et d'aménagement fort. Les moyens existent et les réglementations y sont les plus importantes, ce qui, paradoxalement, fait de ces lieux, les zones sans doute les mieux protégées.

- Dans les zones en déprise, là où les usages sociaux comptent, cynégétiques, cueillettes, etc... elle est un enjeu d'appropriation sociale et culturelle.

- Dans l'espace moyen, intermédiaire, elle est un enjeu de cadre de vie ou de gestion communale. Le forestier n'est, dans aucun de ces cas, l'élément structurant.

Le temps - le futur : stabilité et changement

Les forestiers sont, parmi les ingénieurs, ceux qui sont les plus prospectivistes. Ils voient loin en ce qui concerne la gestion physique de la forêt. Par contre, pour la demande sociale, leur vision reste limitative. Il

n'en reste pas moins que, dans la compréhension de celle-ci, il y a une notion forte : l'attitude de prudence. En effet, du fait que la demande sociale change très vite, les forestiers compensent leur manque de vision de celle-ci par une très grande prudence. Quand les demandes se font pressantes, on retrouve l'«inertie raisonnée» du forestier pour limiter les effets non maîtrisables de la demande sociale. La perception du temps, me semble-t-il, a beaucoup changé par rapport à la gestion de l'espace.

Quelles en sont les raisons ?

- Dans les années 1950/1960, il y a des changements brutaux, violents, d'affectation de l'espace. Le changement, objectivement, allait très vite. Ces transformations visibles et violentes faisaient passer pour stables, lentes, les dynamiques autres que cette modernisation à marche forcée de l'espace. Intellectuellement, on percevait la forêt, l'espace rural, comme figés et le reste comme bougeant très vite.

De nos jours la situation a changé, il y a, au contraire, une stabilisation énorme de l'aménagement de l'espace qui ralentit tout le système d'évolution du milieu (notamment au travers des approches environnementales) et donc, par contre-coup, on a pris conscience du rythme propre de la forêt, de l'espace rural, de leurs changements, de leur dynamique et des processus de mutation. Comme on a ralenti la dynamique de modernisation et d'urbanisation, on a une perception différente de l'échelle relative du mouvement entre les milieux naturels d'un côté et l'infrastructure urbaine de l'autre.

Cela explique qu'aujourd'hui, on ait une vision beaucoup plus claire du reboisement méditerranéen et de son évolution dans le temps. Avant, on avait une vision schématique. On disait que la forêt méditerranéenne régressait depuis Jésus-Christ et qu'elle vivait ces derniers moments et chaque feu enfonçait le clou de la régression. Les scénarios sont maintenant plus contrastés et l'on sait que, globalement, les bois ont tendance à s'accroître plus qu'à diminuer.

Des scénarios simples et contrastés pour l'espace

Où cela va-t'il ? la question est simple. Si on laisse pousser, en terme de production d'espace, cela donnera de la forêt. Si on laisse brûler, cela devient, ou cela reste du maquis, de la garrigue. Si on encourage l'agro-environnemental et l'élevage, cela générera un espace diversifié dans lequel on trouvera l'association élevage, garrigue et forêt.

Quant à la demande sociale et son évolution, on ne peut pas raisonner globalement. Il faut repartir de la typification des espaces, et analyser en fonction de chaque cas particulier pour porter un diagnostic.

Dans le rural, la question de la demande sociale est seconde par rapport à celle du pouvoir local. La question n'est pas de savoir quelle est la demande en général, mais quelle est la demande sociale solvable en terme de pouvoir.

Pour donner un exemple, 50 millions d'européens peuvent avoir envie d'un beau paysage dans les Cévennes, il suffit qu'il y ait deux associations de chasse en conflit pour l'appropriation de l'espace pour que, malgré ce désir de paysage, il y ait malgré tout le feu. Lorsque les chasseurs ont un pouvoir de fait sur l'espace, il suffit d'une toute petite minorité pour s'opposer à la demande dite sociale.

Dans la sphère rurale, ce sont les désirs de ceux qui ont le pouvoir de fait qui dominent. La prospective est alors fondée sur l'équilibre entre une demande sociale relayée par l'administration, les pouvoirs administrés (les élus...) et la demande sociale immédiatement active du rural (par exemple, les chasseurs). Cet équilibre est le facteur déterminant à long terme et c'est en fonction de ce dosage complexe entre le général et le particulier, le lointain et le proche que l'on peut faire des scénarios du futur. On ne sait pas comment cela va évoluer car la combinatoire des choses qui peuvent se passer est complexe, : qui, du chas-

seur, de l'agro-environnementaliste, du résident secondaire va imposer ou faire valoir comme légitime sa vision du territoire ?... L'équilibre est instable car les affectations de l'espace sont plus rapides qu'ailleurs ; l'espace agricole n'étant pas stabilisé, l'occupation des sols est en mutation constante. Et puis le feu à l'échelle locale introduit une instabilité de fait.

Dans l'espace urbain, la demande sociale est solvable et, en termes de pouvoir, elle est effective. Une association de chasseurs par exemple à Marseille peut, certes, créer des troubles mais, dans le long terme, ce n'est pas elle qui va être déterminante. Les rapports de force sont plus stabilisés et structurés. Il n'en reste pas moins des facteurs d'incertitude. On peut très bien faire des scénarios dans lesquels les jeunes des banlieues vont mettre le feu aux forêts des alentours. Ce passage à l'acte peut être comparé à une nouvelle forme de tagging par bidons d'essence. Dans ces zones, la forêt peut, soit évoluer vers la forêt-parc, centre d'accueil pour la récréation, les loisirs des urbains, soit vers la forêt banlieue, la forêt sinistrée, terrain vague et non maîtrisé.

Dans l'espace intermédiaire, tout le monde s'en moque... Paradoxalement, c'est là que la forêt est la plus maltraitée car elle ne constitue pas un enjeu social. La société rurale n'est pas prête à injecter de l'argent dans celle-ci car elle a d'autres soucis et la forêt, en terme de légitimité sociale, n'apporte rien.

Si l'on veut faire la prospective des incendies, partout où il restera des conflits cynégétiques, des feux pastoraux, le risque incendie sera constant et la forêt brûlera. Les urbains exclus, les adolescents marginalisés représenteront un risque car, potentiellement, ils peuvent taguer la forêt.

Les trois causes majeures, comme on le voit, sont les éleveurs, les chasseurs, les exclus et marginaux rejetés. Les éleveurs ne constituent pas vraiment un problème. L'Etat par des contrats de mise à feux contrôlés, des conventions d'exploitants, peut maîtriser la situation et l'expérience montre, qu'en la matière, les succès sont nombreux. Le feu est pour eux, moins un acte de vengeance, de pouvoir, qu'un acte technique d'exploitation à la diffé-

rence des chasseurs et banlieusards. La mise à feu peut rentrer dans le cadre des contrats.

Les chasseurs, par contre sont beaucoup moins contrôlables. Ils constituent une communauté, un collectif et peuvent constituer une force de radicalisation et d'opposition à toute tentative de normalisation dans un cadre européen. De plus, il est difficile d'identifier, à la différence des éleveurs, les responsabilités individuelles dans le cas de mise à feu.

Les adolescents relèvent d'un problème de sécurité et de police. L'expérience montre que pour les taggs urbains, on a trouvé des solutions appropriées et originales. Il est possible qu'il en soit de même pour les incendies si l'on accepte l'hypothèse que l'incendie est un tagg de type particulier... Le levier prévention-sécurité peut être efficace.

Ce qui est déterminant dans ces scénarios n'est pas tant le contrôle sur la forêt que le règlement par la négociation de litiges sur l'occupation de l'espace avec les agriculteurs, les chasseurs et des conflits avec les jeunes exclus.

Toutes ces projections font cependant abstraction de la possibilité d'une rupture technologique. En prospective, ces ruptures sont toujours fondamentales. Dans le cas de la forêt méditerranéenne, cela pourrait être l'utilisation énergétique de la biomasse.

La donne en serait totalement modifiée parce que la forêt redeviendrait économiquement intéressante. On pourrait voir la réapparition d'une filière forestière centrée sur la biomasse qui restructurerait complètement la problématique. La recherche de substituts par exemple aux carburants de type classique n'exclut pas du tout l'hypothèse de la rupture technologique et de l'apparition de nouvelles filières. La matière première ligneuse peut redevenir une matière première intéressante.

La mise en œuvre de technologies de fermentation de la cellulose pour l'utilisation énergétique du bois modifieraient les conditions actuelles et confèreraient à la forêt méditerranéenne un statut économique important. Donc, le «ça peut» n'est pas un scénario de l'impossible.